

### Les sanglants événements de Catalogne

#### Valence entend assurer l'ordre à Barcelone

Valence, 6 mai. (Havas.) — On annonce que le gouvernement de Valence vient de prendre un décret aux termes duquel c'est le gouvernement de la république espagnole qui se charge d'assurer les services de l'ordre public sur le territoire de la Généralité de Catalogne. Le général Pozas est nommé à la direction de ces services.

#### En attendant, le conseil de la Généralité tente, de son côté, un effort

Barcelone, 6 mai. (Havas.) — Le gouvernement de la Généralité a publié un communiqué disant : « Le nouveau conseil de la Généralité s'est réuni sous la présidence de M. Companys en vue de faire un nouvel effort pour rétablir l'ordre en Catalogne et mettre fin à la tragédie de cette guerre fratricide qui compromet tous les intérêts du pays. Le comité a demandé à tous ceux qui déposent les armes et qu'ils oublient tout devant la grandeur du but à atteindre contre le fascisme. Vive la Catalogne. Vive la République. Vive la liberté. »

### FRONT DE BISCAYE : COMMUNIQUÉ ROUGE

Bilbao, 6 mai. (Havas.) — Dans le secteur de Bermeo, les troupes rouges ont obtenu plusieurs succès à la suite de contre-attaques qui leur ont permis de s'emparer de plusieurs positions importantes. Aux dernières nouvelles, la situation des troupes rouges est satisfaisante sur tous les fronts de Biscaye.

#### La vérité au sujet de Guernica ?

Bilbao, 6 mai. (Ag.) De l'envoyé spécial de l'agence Havas : Au cours d'une émission spéciale de Radio-Bilbao consacrée à Guernica, M. Etchegaray, secrétaire du Tribunal suprême d'Espagne, M. José Labarta, maire de Guernica, l'abbé Eusebio Arroteguiri, curé de l'église de Santa-Maria d'Guernica et M. Jesús Leizaola, conseiller à la culture du gouvernement basque, ont pris tour à tour la parole et ont affirmé que Guernica avait bien été détruite par des avions et que ces avions étaient allemands.

Londres, 6 mai. (Havas.) — Le correspondant du Times à Bilbao réfute les hypothèses rapportées mercredi par l'envoyé spécial du grand journal conservateur à Vitoria, selon lesquelles les Basques auraient mis eux-mêmes le feu à la ville au moment de l'évacuation.

« Les allégations de Salamanque sont fausses, écrit le correspondant. J'ai personnellement interrogé vingt réfugiés la nuit qui ont suivi la destruction. Leurs récits concordent complètement. Entre 4 h. 30 et 7 h. 45, Guernica a été détruite par des avions. Moi-même, j'ai essayé le feu des mitrailleuses de six avions allemands Heinkel 51, dans le village d'Arbaçegi, à huit milles de Guernica. »

### Proclamation des phalangistes

Salamanque, 6 mai. (Havas.) Le secrétaire politique de la Phalange espagnole traditionaliste vient d'adresser à ses membres, au nom du général Franco, une circulaire disant notamment : « Nous ne sommes pas une nouvelle organisation politique, mais bien la composante de deux courants héroïques qui ont été l'âme de l'insurrection nationale. La principale mission de notre mouvement est d'établir un trait d'union entre la Société et l'Etat. Les autorités nationales n'auront aucune ingérence dans la vie intérieure du mouvement, de même que celui-ci n'aura pas à intervenir dans les décisions des autorités. La qualité fondamentale de notre activité sera la « combativité révolutionnaire » dans le sens constructif. Grâce aux vingt-cinq points de notre programme, nous voulons devenir l'âme de l'Etat. Nous fournirons à cet Etat des hommes qui seront les gardiens de la légalité. Nos milices entretiendront la foi en notre idéal politique, pendant qu'à l'arrière nous poursuivrons nos efforts pour la construction d'une Espagne libre. »

#### A quand le mariage du duc ?

Tours, 6 mai. (Havas.) — Recevant les journalistes au château de Candé, M. Roggers leur a déclaré : « Ce n'est qu'après le couronnement que le duc de Windsor précèdera ses projets de mariage. Son union, en tout cas, ne sera pas consacrée immédiatement après cet événement, mais au plus tôt une quinzaine de jours après. »

### Exercices équestres interrompus

Charleroi, 6 mai. (Havas.) — Au cours d'une fête équestre à Genappe, fête à laquelle participaient des cosaques du Kouban, un cheval, parti en retard, a heurté dans un barrage de flammes une demi-douzaine de cavaliers qui avaient déjà exécuté la « volte ». Deux cavaliers furent projetés l'un contre l'autre et restèrent inanimés. Le premier mouvement d'émotion passé, on parvint à retirer des flammes le corps d'un cavalier qui avait été tué sur le coup, un deuxième était mourant tandis que plusieurs chevaux portaient de nombreuses blessures.

### EN AUTRICHE

#### La renaissance de l'armée

Vienne, 6 mai. (Ag.) — Selon le « Front patriotique », l'armée autrichienne, qui ne devait comprendre que six brigades, aux termes du Traité de St-Germain, compte aujourd'hui sept divisions, à la suite du rétablissement de la souveraineté de l'Autriche en matière d'armement décrétée il y a un an par le chancelier Schuschnigg. Les dirigeants de l'armée travaillent maintenant au renforcement des forces aériennes, de l'artillerie et des autres armes.

### Au Comité de non-intervention

#### Des mises au point

Londres, 6 mai. (Havas.) M. von Ribbentrop, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu mercredi au Foreign Office pour protester contre certaines versions publiées le matin dans la presse anglaise des déclarations qu'il avait faites à la séance du sous-comité de non-intervention. L'ambassadeur d'Allemagne avait fait certaines réserves sur la proposition formulée par Lord Plymouth dans le sens d'une démarche auprès des deux parties au conflit espagnol pour les convaincre de mettre fin au bombardement des villes ouvertes. Certains journaux en avaient conclu que l'ambassadeur du Reich voulait permettre le bombardement de la population civile et qu'il considérait cette méthode comme rendue nécessaire par des nécessités stratégiques.

M. von Ribbentrop a assuré son interlocuteur que l'Allemagne n'était nullement hostile à un accord entre les gouvernements de Valence et de Salamanque pour le respect des populations civiles, mais favorisait au contraire une initiative du comité de non-intervention dans ce sens. « Lord Plymouth s'est réitéré à certaines informations parues dans la presse du matin relatives aux discussions survenues mercredi au cours de la réunion du sous-comité. Il a attaché une très grande importance à ces informations, dont plusieurs ont été profondément trompeuses et erronées, comme on peut le constater en les comparant au communiqué officiel publié, sous l'autorité du sous-comité, à l'issue de la réunion, communiqué qui était le seul rapport autorisé de ses délibérations. » Les informations auxquelles il est fait allusion sont celles auxquelles M. von Ribbentrop a protesté auprès de M. Eden.

#### Un questionnaire

Londres, 6 mai. (Havas.) Le sous-comité de non-intervention a décidé de demander aux différents gouvernements de fournir tous détails sur les bateaux arborant leur pavillon qui auraient été saisis au large des côtes d'Espagne depuis le début du conflit et d'exprimer leur opinion sur les conséquences légales de telles actions. Le représentant de l'U. R. S. S. a déclaré qu'entre le 20 octobre et le 10 avril, 48 bateaux soviétiques ont eu à souffrir de l'intervention de la marine nationale alors qu'un seul se rendait dans un port espagnol.

### LES GRÈVES ANGLAISES

Londres, 6 mai. (Havas.) — La Chambre des Communes a entamé un débat sur la crise ouverte dans les charbonnages du Royaume-Uni par le conflit du Nottinghamshire. On sait qu'afin d'appuyer le droit à la liberté syndicale de leurs camarades du comté de Nottingham que les patrons refusent de reconnaître d'autre syndicat que l'« Union Spencer » patronnée par eux, les mineurs du Royaume-Uni ont décidé de remettre partout leur préavis de grève afin que le mouvement soit général à partir du 22 mai.

M. Attlee, chef de l'opposition travailliste, a attiré de façon pressante l'attention du Parlement sur l'urgence du problème. Le premier ministre a ensuite plaidé en faveur d'une entente des parties du comté.

M. Baldwin a souligné la sympathie ressentie à leur égard par l'opinion publique et a exprimé son approbation du système de négociation collective « qui demeurera la bonne méthode aussi longtemps que le système industriel sera ce qu'il est actuellement et permet au surplus d'éviter l'anarchie que quelques rares éléments voudraient introduire dans les Trade Unions. »

### Conférence de Montreux

#### Vers l'aboutissement

La Conférence s'est réunie mercredi soir à 19 h. 30 en séance plénière et privée, sous la présidence de S. E. El-Nahas Pacha.

Elle a approuvé à l'unanimité les textes de la Convention et du projet de règlement d'organisation judiciaire (à l'exception du paragraphe 2 de l'article 21), adoptés en deuxième lecture par la commission générale, ainsi que les rapports qui les accompagnent.

A cette occasion, S. E. El-Nahas Pacha a remercié les commissions, le comité de rédaction et leurs présidents respectifs, MM. Politis et Hansson, de leur diligence et de leurs efforts.

Le président a informé la Conférence qu'il avait rendu visite au président de la Confédération helvétique pour le remercier en son nom, comme au sien propre, d'avoir bien voulu ouvrir ses travaux. Il a ajouté que M. Giuseppe Motta avait accepté d'assister à la cérémonie de la signature des actes de la Conférence de Montreux.

#### Un dîner

Mercredi soir, au Montreux-Palace, le président du Conseil des ministres d'Egypte et Mme Moustapha El-Nahas Pacha ont offert un dîner à la délégation égyptienne, aux collaborateurs des services techniques de la Conférence et aux représentants des principaux journaux qui ont suivi les travaux de celle-ci. A l'issue de ce repas préparé avec un soin raffiné, Son Excellence El-Nahas Pacha s'est réjoui de l'heureux aboutissement de la Conférence et a prononcé des paroles très aimables et bienveillantes à l'adresse de ses hôtes ; il lui fut répondu en termes excellents par M. Jean Martin, directeur du Journal de Genève, et par le représentant de l'Agence Havas. La soirée s'est prolongée agréablement en conversations, au cours desquelles le chef du gouvernement égyptien s'est exprimé notamment de la façon la plus amicale à l'égard de la Suisse et a insisté sur le bon souvenir qu'il conservera de son séjour sur les rives du Léman.

### CONFEDERATION

#### APRÈS LE 1<sup>er</sup> MAI ROUGE À GENEVE

#### Deux arrestations

Les agents Favre et Jacquenoud, de la police de Sûreté, ont arrêté les nommés Adolphe Römer, Saint-Gallois, et Marcel Gay, né en 1918, peintre, Valaisan, qui, lors du cortège du 1<sup>er</sup> mai, au Molard, avaient sauvagement frappé M. Augustin Dupont, et M. André Savary, photographe.

Après avoir reconnu les faits devant M. Nerhollier, commissaire de police, les deux « pacifistes » ont été écroués à Saint-Antoine.

### CHRONIQUE MILITAIRE

#### Exercices d'états-majors

(P. S. M.) — A Aarau un lieu du 5 au 13 mai un exercice des états-majors de la 3<sup>me</sup> division en vue de la préparation des manœuvres d'automne qui se dérouleront du 13 au 25 septembre.

Ce cours fait suite à celui des états-majors de la 1<sup>re</sup> division qui vient de prendre fin à Baden après avoir été inspecté par le chef du Département militaire fédéral.

Le cours de la 3<sup>me</sup> division est dirigé par le colonel commandant de corps Prisi (chef d'état-major : colonel Germain, de Bâle) qui assumera également la direction des grandes manœuvres d'automne de cette division. Les commandants de partis sont le colonel-divisionnaire Borel (chef d'état-major : colonel Bühler, de Frutigen) et le colonel Scherz (chef d'état-major : lieutenant. Strauss), commandant de la brigade de montagne 3.

RENNES. — Une sérieuse collision. (Inf. part.) — Jeudi, vers 3 heures du matin, deux automobiles se sont heurtées en face de la gare de Rennes. Dans leur collision trois occupants d'une des voitures ont été contusionnés et la barrière du quai à bétail a été démolie sur une longueur de 6 mètres.

### LAUSANNE

#### LES OBSEQUES DU CONSUL ALFRED GALLAND

De solennelles obsèques ont été faites, jeudi 5 mai, dans la chapelle de Martigny, au consul Alfred Galland, en présence d'une foule émue où l'on remarquait la présence de S. E. sir George Warner, ministre de Grande-Bretagne à Berne, le corps consulaire lausannois, MM. J. Baur, président du Conseil d'Etat, et F. Rochet, conseiller d'Etat, des banquiers, le personnel du consulat de la Grande-Bretagne et de la banque Galland, vivement émus. Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Le service funèbre a été fait, à la place de M. W. Cuendet, malade, par M. E. Favre, pasteur, qui a su avec beaucoup de cœur évoquer la belle personnalité d'Alfred Galland, le respect affectueux dont chacun l'entourait. Cet homme qui avait tant d'occupations et tant de préoccupations avait une âme ingénue, une grande piété ; il a créé une tradition qu'il légua à ses descendants.

Au nom du corps consulaire lausannois, M. Bourgeois, ministre de France chargé du consulat de Lausanne, a dit l'émotion causée par cette mort, le respect que l'on portait au doyen du corps consulaire qui allait fêter l'an prochain ses cinquante ans d'activité. On l'appréciait pour son accueil, son intelligence, son cœur, sa courtoisie. Le corps consulaire s'associe au deuil de la famille.

Le révérend Middleton, pasteur de l'Eglise anglaise, s'est fait l'interprète de la colonie britannique qui appréciait l'extraordinaire charme qui émanait de son consul ; c'était un noble cœur, le pasteur anglais le sait mieux que personne. Grâce à lui, les relations entre les Anglais et les autorités, les habitants du canton de Vaud furent toujours les meilleures et les plus agréables. C'était une âme généreuse, compréhensive, sympathisante. La colonie anglaise perd un chef honoré et aimé.

Affligé par le départ d'un vieil ami, M. James Vallotton, avocat à Lausanne, a exprimé les regrets de la compagnie de Martigny-Osnières, que présidait M. Galland, et de la Compagnie britannique de l'Alumina.

Une prière de M. Favre termina l'émouvante cérémonie, puis un très long courante rendit les honneurs à l'avenue Benjamin-Constant.

#### La fête nationale du 1<sup>er</sup> Août à Lausanne

La Société des officiers et l'Union des sociétés militaires de Lausanne ont décidé, sur l'initiative du premier-lieutenant Henri Muller, de remettre en honneur notre fête nationale ; elles ont reçu déjà l'approbation de M. le conseiller d'Etat M. Bujard, chef du Département militaire, le haut patronage du colonel H. Guisan, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, du colonel Combe, commandant de la 1<sup>re</sup> division, de M. Albert Blanc, préfet de Lausanne, et de plusieurs officiers supérieurs ; elles ont nommé un comité d'honneur formé de personnalités en vue.

Un grand travail a été déjà fait par le comité directeur, composé du capitaine Margot, président de la Ligue de défense nationale, du capitaine Flotet, président de l'Union des sociétés militaires et du premier-lieutenant Muller, qui donne des conférences d'orientation aux sociétés militaires. Les sociétés civiles seront invitées à prendre part à cette grande manifestation patriotique qui, le dimanche 1<sup>er</sup> août 1937, comprendra la diane, des salves d'artillerie, une cérémonie devant le monument des soldats morts, des cultes protestants et catholiques en plein air, un grand cortège avec d'anciens uniformes.

#### Un gymnaste tombe et se blesse

M. André Borgeaud, âgé de 15 ans, est tombé au cours d'une leçon de gymnastique et a été transporté à l'Hôpital cantonal avec une forte commotion cérébrale.

#### Météo de Lausanne du 6 mai

Baromètre	714	720	720
Thermomètre C.	11,8	15,6	10,6
Humidité relative	63	44	89
Minim. nocturne	7,9	Maxim. diurne	18,1
Vent en km. à l'h.	SE 2,7 ; SW 5,4 ; NE 18,3.		

Dans les 24 h. : Pluie 0,1 mm. Soleil 11,8 h. TEMPS PROBABLE. — Lausanne : Assez beau par bris.

### CHRONIQUE SPORTIVE

#### FOOTBALL CHAMPIONNAT SUISSE

#### La situation

Berne F. C., qui a un certain retard sur le calendrier des matches, recevait jeudi le onze rhénan Nordstern, tous deux menacés de relégation. Aussi bien le match nul par quoi s'est terminée la partie permet-il aux antagonistes de remonter le courant. C'est ainsi que Nordstern partage dès maintenant avec Lausanne-Sports la 7<sup>me</sup> place du classement. Quant au club du Neufeld, on a tout lieu de croire qu'il laissera à Bâle et à Chaux-de-Fonds F. C. le soin de se disputer, si l'on peut dire, l'antépénultième place.

En première ligue, le succès du chef de file Zurich l'afermit dans une situation dont il sera difficilement délogeable. Brühl passa au second rang.

Championnat Ligue Nationale : F. C. Berne-Nordstern 1-1.

Championnat de 1<sup>re</sup> Ligue : F. C. Grikon-F. C. Zurich 0-4. Bruhl Saint-Gall-Concordia Bâle 5-1.

#### Berne et Nordstern 1-1

Match très important sur les deux équipes qui ont encore grandement besoin de points pour s'éloigner de la zone dangereuse des relégations. Aussi un très nombreux public est venu au Neufeld cet après-midi. C'est M. Meyer, de Lausanne, qui arbitra la partie. Dès le début, Nordstern part à fond et la défense bernoise se trouve dans de périlleuses situations. Par bonheur, les avant-bâlois vivent mal et les balles vont à côté ou au-dessus des filets. Berne résiste à ces premiers assauts et organise mieux son jeu, mais en avant ce joue tout sur Billeter, qui cherche l'échappée, aussi le travail des arrières de Nordstern est facilité, car il suffit de marquer ce joueur. A la 20<sup>me</sup> minute Nordstern attaque, ses avant se dirigent vers les buts de Treuberg et l'inter-gauche Forrelli tente un shoot avec peu de conviction cependant. Baumgartner veut renvoyer la balle, mais malheureusement il la dévie dans les buts, hors de portée du gardien. Ci 1-0. Berne ne s'émue pas et ses descentes sont assez dangereuses, mais le grand gardien bâlois arrête toutes les balles. Sur une échappée de Billeter, il sort de ses bois et se lance au devant du Bernois, mais celui-ci, plus rapide, marque dans les buts vides le but d'égalisation : 1-1.

Au cours de la 2<sup>me</sup> mi-temps, grâce à l'imprécision des deux lignes d'avants et à la lenteur de certains joueurs, les deux défenses réussissent à éviter de nouveaux buts et c'est donc avec un point chacune que les deux équipes rentrent au vestiaire.

#### VAUD-VALAIS 3-2

Ce match traditionnel a été disputé jeudi à Montreux en présence d'un nombreux public.

Valais : Sewear (Sierre) ; Loréan (Martigny), Barman (Monthey) ; Marquis I (Monthey), Marquis II, Romagnoli (Martigny) ; Gerber (Sion), Zanoni (Chippis), Spagnoli (Martigny), Donnet (Monthey), Forneris (Monthey).

Vaud : Wagnières (Concordia) ; Pahud (L.-S.), Guillet (Concordia) ; Mamin (La Tour), Clot (Concordia), Pedrocca (Montreux) ; Dénérazé (Montreux) Sandoz (Montreux), Clot (La Tour), Eggmann (La Tour), Christinet (L.-S.).

Vaud marque le premier but par Clot et Valais égalise peu avant le repos. Ces premières 45 minutes sont à l'avantage des Valdais qui ne peuvent cependant tromper plus d'une fois la vigilance de Sewear.

La 2<sup>me</sup> mi-temps est plus intéressante et c'est le Valais qui marque le 3<sup>me</sup> but et même ainsi par 2-1. Sur passe de Sandoz, Clot égalise cependant ; un corner bien tiré par Christinet permet aux joueurs vaudais de s'assurer la victoire.

#### Dans le sillage des petits clubs

#### CHAMPIONNAT VAUDOIS

Le championnat vaudais avait prévu quelques rencontres pour ce jeudi de l'Ascension. C'est ainsi qu'en série A, les équipiers d'Aigle donnaient la réplique en une partie décisive à Olympia I, et ce en lever de rideau du match intercantonal Vaud-Valais à Montreux. La partie fut sans histoire, les Veveysans enlevant la partie et le titre de champion de groupe par cinq buts à un ! Souhaitons leur bonne chance pour leurs parties finales.

En série B, Forward IIa devait recevoir les excellents équipiers de St-Sulpice. On ignore pour quelle cause les Morgiens ont cédé « gracieusement » les deux points à leurs rivaux. St-Sulpice, qui reste à notre avis, le plus sérieux prétendant au titre romand de l'Ve ligue, a bien des chances à la suite de cette « facile » victoire, de participer également aux finales de la « Vaudoise ». Ce serait la juste récompense d'une brillante saison. Les autres rencontres, Pully-Lutry, Forward IIb-Founex, ont été remises à plus tard.

En série C, nous connaissons déjà un champion : Gland. Malgré sa défaite contre les coraces joueurs de Moudon, Lausanne V sera probablement champion du groupe I d'ici un mois. Dans le groupe II, la situation reste très indécise. Malley II a battu jeudi Ecublens par 4 buts à 3, après un match serré où l'arbitre ne fut, paraît-il, pas toujours à la hauteur de sa tâche. Les vainqueurs joueront encore contre Bussigny II, Chailly II et les mêmes Ecublens I. Conserveront-ils leur avance ?

Dimanche prochain, le championnat suisse verra se disputer ses « ultimes finales » : Forward-Central ; Chailly-Travers ; St-Sulpice-Abattoirs. Qui gagnera ? M. P.

#### Hockey sur terre

#### Le championnat genevois est remporté par Black-Boys

Jeudi s'est déroulé à Genève le Championnat genevois de hockey dont voici les résultats ; cette manifestation s'est disputée en poules en deux catégories : Classement série B : 1. Servette 4 points ; 2. Black-Boys 2 ; 3. U. G. S. 1.

Les matches de la série A : Servette-Black-Boys 0-2 ; U. G. S.-Servette 0-1 ; Black-Boys-U. G. S. 1-1. Classement final : 1. Black-Boys 3

### TOURNOI DU RACING-LAUSANNE

Dès 8 h. 30 jeudi matin s'est déroulé le tournoi traditionnel de la section des vétérans du Racing.

Chailly-Renens 0-0 ; Malley-Racing 0-1 ; Central-Lutry 0-1 ; Yverdon-Evian 0-2 ; Chailly-Central, Fribourg 0-1 ; Malley-Yverdon 0-3 ; Lutry-Renens 0-2 ; Evian-Racing 0-1 ; Chailly-Lutry 1-1 ; Malley-Evian 0-2 ; Renens-Central 1-1 ; Yverdon-Racing 0-2 ; Chailly-Malley 0-1.

#### LE TOURNOI DE JUNIORS DE RENENS

Le premier match mettait aux prises les excellents « locaux » aux juniors d'Urania Genève-Sports. Ce fut la plus belle partie de la journée. Quel cran et quelle technique pour des jeunes et aussi quel bel exemple pour certains « seniors » ! La sympathique équipe de Genève succomba finalement par 3 buts à 1, non sans avoir donné passablement de fil à retordre à Renens. Durant un court repos qui suivit, les minimes « locaux » battirent les juniors de St-Sulpice, récemment constitués, par 4 buts à 0. Sporting de Chaux-de-Fonds et Urania furent ensuite aux prises. La technique genevoise l'emporta assez nettement sur le cran des Neuchâtois par sept buts à deux. Le dernier match opposait Renens à Sporting. Les premiers, confirmant les pronostics, enlevèrent la rencontre et le tournoi par 6 à 2.

#### LES MATCHES INTERNATIONAUX

Au Havre, dans un match représentatif, l'Ishtman League a battu l'équipe de France amateurs par 2 buts à 1.

Dans un match amical à Marseille, l'Olympique Marseille a battu le Servette par 1 but à 0.

#### Le championnat de France professionnel

Division nationale : Red Star-Racing Club, 2-0.

Division interrégionale : Boulogne-Troyes, 5-0. Nice-Ales, 1-2. Calais-Havre, 1-3. C. A. ParisCaen, 1-2.

#### Match international

A Arlon, Belgique B bat Luxembourg, 3-0.

#### La finale de la Coupe de France

Voici comment seront vraisemblablement composées les équipes de Sochaux et de Strasbourg, qui disputeront la finale de la Coupe de France, dimanche prochain, à Colombes.

Sochaux : Di Lorto ; Lalloué et Mattler ; Hug, Szabo et Lehmann ; Lauri, Abegglen, Cotois, Bradac et Williams.

Strasbourg : Mayer ; Dohr et Schwartz ; Halter, Hoffmannberger et Rossler ; Fritz Keller, Hoffmann, Rohr, Heisserer et Waechter.

#### LES CHAMPIONNATS SUISSES SUR PISTE A OERLIKON

#### Ed. Baumann, Dickelkamp et Wanzenried sont champions 1937

Amateurs-vitesse, Ire demi-finale : 1. F. Ganz ; 2. Reicher. — 2<sup>me</sup> demi-finale : 1. Baumann ; 2. Burri, Lausanne. Finale pour les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> places : 1. Reicher ; 2. Burri, battu dans les deux manches. Finale Ire et 2<sup>me</sup> place, Ire manche : Baumann ; 2. Ganz. Classement final : 1. Ed. Baumann, champion suisse 1937 ; 2. Fréd. Ganz ; 3. Reicher ; 4. Burri, Lausanne.

Professionnels-vitesse, demi-finale, Ire manche : 1. Dickelkamp ; 2. Buehler. 2<sup>e</sup> manche : 1. Waegelin ; 2. Kaufman. Finale pour la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> place, Ire manche : 1. Kaufmann ; 2. Buehler. 2<sup>e</sup> manche : 1. Buehler ; 2. Kaufman. Classement final : 1. Dickelkamp ; 2. Waegelin. 3<sup>e</sup> manche : 1. Kaufmann ; 2. Buehler.

Course demi-fond sur 100 kilomètres : 1. Wanzenried, de Berne, 1 h. 29' 25" 4/10 ; 2. Henri Suter, Zurich, 99 kil. 980 ; 3. Emil Vaucher, Lausanne, 99 kil. 960 ; 4. Heimann, Berne, 99 kil. 920 ; 5. Gilgen, Bâle, 99 kil. 870.

#### Les Suisses ne participeront pas au Tour d'Allemagne

Dans sa séance de mercredi soir, à Zurich, le comité national suisse, formé par le F. R. B. et l'U. C. S., a décidé qu'aucun coureur suisse ne pourra prendre part au Tour d'Allemagne.

#### Quatre Suisses au Critérium international de Paris

Quatre coureurs amateurs prendront part le lundi de Pentecôte, à Paris, au Jardin des Tuileries, au critérium international. Notre équipe sera composée de Sara, Walter Gross, Kurt Ott et Knecht.

#### Kaers gagne le circuit de Paris 250 kilomètres

Le classement : 1. Kaers, 6 h. 12 ; 2. Antonin Magne, à une roue ; 3. Cloarec, à 3 longueurs ; 4. Bonduel ; 5. Noret. Amberg n'a pas pris le départ.

#### Boxe

#### L'Anglais Bostock vainqueur d'Angelmann

Aux points, en dix reprises, au Palais des Sports, l'Anglais Tiny Bostock a battu Valentin Angelmann, champion du monde des poids mouches. T. Bostock n'a pas un style très brillant et très varié. C'est un boxeur qui connaît son métier et fait sobrement ce qu'il doit faire. Par une succession d'attaques classiques, il a usé Angelmann dont l'habileté parut de ce fait assez pauvre et peu en rapport avec le titre qu'il détient.

Au cours de la soirée, le noir Cliville fut battu aux points en dix reprises par Bill Hardy, un Anglais coriace qui pratique la boxe complète en défense et en attaque. En fin de réunion, Pierre Louis, champion de France des poids mouches, a conservé son titre que brigait Huuguénin, en battant celui-ci aux points en dix reprises.

### Tennis

#### Après la victoire de Montreux

En battant, la semaine dernière, l'Irlande par 3 victoires à 2, l'équipe suisse a, d'une part, pris une éclatante et méritée revanche sur son vainqueur de la dernière et, d'autre part, confirmé entièrement nos pronostics.

Nous ne reviendrons pas sur les péripéties de ces 5 matches dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire des spectateurs. Félicitons pourtant M. R. A. Abblas, capitaine clairvoyant et ferme, qui a su composer son équipe de la meilleure façon possible, étant donné les circonstances, de même que le professeur Rigollet qui nous a présentés des joueurs parfaitement entraînés.

Les Suisses ont rencontré, au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Davis, leurs plus sérieux adversaires : de grands espoirs leurs sont permis. Fisher, de loin notre meilleur représentant, n'a pas perdu un point, est simple, délicat et sûr. Dans la dernière partie, c'est certes l'Ellmer de qui dépendait le sort de notre pays dans la compétition, a mis, dimanche, toute sa volonté, tout son cœur à vaincre ; il y a réussi, Ellmer est un joueur sûr, sur lequel la Suisse peut compter.

Maneff, en double, après un début qui peut paraître, fut une magnifique exhibition qui justifie pleinement son choix dans l'équipe ; un peu plus calme et réfléchi, il sera parfait.

Félicitons également Steiner qui a eu, n'étant pas en forme la meilleure, s'écarter sans récriminations, devant la décision du capitaine.

Et maintenant il s'agit de ne pas s'endormir sur nos lauriers. Accompagné de son capitaine Abblas et de son entraîneur Rigollet, notre court « embarqué dimanche pour Liège où elle rencontrera à la fin de la semaine prochaine la Belgique qui vient de battre au premier tour, à Budapest, l'équipe hongroise.

#### RADIO - PROGRAMME VENDREDI 7 MAI

Émissions à signaler : Bucarest. — 19 h. 36. Les Kovacs de Figaro. Budapest. — 20 h. 15. Novantchina. Mouskorsky. Strasbourg. — 20 h. 30. Emission théâtrale. Tour Eiffel. — 21 h. Œuvres de Debussy. SOTTENS. 443.1 m. (Genève, 748 m.) — 12 h. 30

Dernières dépêches

La guerre civile en Espagne

LES NATIONALISTES DÉCLARENT QU'ILS N'ONT PAS INCENDIÉ GUERNICA

(Havas.) — Communiqué du grand quartier général: «Guernica n'a pas été incendiée par nous, dit cette note. L'Espagne de Franco n'incendie pas. C'est le monopole de ceux qui ont incendié Irun et Eibar et qui ont tenté de brûler les défenseurs de Tolède.»

Tandis que le gouvernement basque affirme le contraire

(Havas.) — La délégation du gouvernement basque a fait savoir que la ville de Guernica, située à l'est de Bilbao, a été détruite par 120 avions nationaux venus de la bombe.

Guernica est la ville sacrée du Pays basque. La délégation des Euzkadi déclare: «Guernica est en ruines; sa fameuse maison des Juntas, l'arbre de notre tradition, le «Guernikako-Arbola», les rues seigneuriales, tout est tombé sous les bombes de l'aviation nationaliste, qui a voulu détruire tout ce que Guernica représentait pour les Basques: l'émotion et le symbole.»

«Trois de nos plus anciennes villes, celles qui renfermaient notre esprit: Guernica, Durango, Algueta, ont été détruites. Ceux qui sont morts au milieu de leurs ruines, les femmes et les enfants, sont au nombre de plusieurs milliers.»

La guerre de mouvement commence

(ag.) — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas: Depuis mardi, l'offensive en Biscaye tend à prendre une forme nouvelle. La guerre de montagne est terminée. Les éléments motorisés vont entrer en action et déchargeront l'infanterie du travail d'avant-garde.

L'INCENDIE D'EIBAR

(Havas.) — Eibar flambait encore. Un grand nombre de foyers d'incendie subsistent, activés par un vent violent. Au centre de la ville, où se trouvent toutes les fabriques d'armes, il n'y a plus une seule maison debout. Dans le cimetière, les brancardiers finissent d'ensevelir 70 morts de l'adversaire laissés sans sépulture. Au-dessus de la ville plane un épais nuage de fumée répandant une odeur âcre. Il y a très peu de civils dans la ville, dont la population était composée en majeure partie de séparatistes.

LES NATIONALISTES ONT FAIT PLUSIEURS MILLIERS DE PRISONNIERS

(Havas.) — De l'envoi spécial d'Havas: Une note publiée la nuit dernière dément que l'incendie de Guernica ait été provoqué par les bombes des avions nationaux, comme l'ont annoncé les Rouges. Cette note ajoute: «Comme il a déjà été dit plus de mille fois, le généralissime de la nouvelle Espagne respecte et respectera toujours les libertés traditionnelles du pays basque. Habitants d'Euzkadi, déposez les armes. Les nationaux ne désirent pas la destruction de votre beau pays, mais, au contraire, veulent le voir prospérer et fleurir. Chassez les chefs criminels qui vous mènent et qui ne désirent que votre destruction, votre ruine.»

Tentative d'inondation

(Tél. United Press.) — Les troupes rouges du secteur de Bujalaroz et d'Ebron ont ouvert les écluses du canal de Tina pour inonder les positions ennemies et forcer les nationaux à se replier. On est encore sans nouvelles sur l'efficacité de cette manœuvre.

Le gouvernement national proteste auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne

(Havas.) — On annonce qu'une protestation verbale a été faite auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Hendaye par un représentant des autorités de Salamanque contre la protection accordée aux navires marchands anglais le 23 avril par des vaisseaux de guerre britanniques. Le représentant de Salamanque, précise-t-on, a déclaré que ces vaisseaux escortaient les vapeurs «Mac Gregor», «Hamsterley» et «Stanbrook» et que, d'autre part, le destroyer «Fire Drake» avait pénétré dans la zone territoriale de trois milles. Il est possible qu'une protestation écrite fasse suite à cette communication verbale. Dans les milieux officiels on fait remarquer que les navires de guerre se trouvaient sur les lieux par hasard et que le «Fire Drake» n'avait pas été plus avant que la limite territoriale.

DES INCIDENTS EN CATALOGNE Un chef anarchiste aurait été tué

(Havas.) — Le gouvernement de la Généralité de Catalogne, qui avait vu le comité révolutionnaire de Puigcerdà refuser d'accepter ses directives, avait, il y a quelque temps, envoyé un groupe de carabiniers pour le contraindre à obéir, mais ceux-ci durent reculer devant le refus du comité anarchiste de céder les postes de police et de douane aux forces régulières du gouvernement catalan.

Mardi 150 carabiniers ont pu pénétrer dans la ville. Les anarchistes, sous la direction d'Antonio Martín, se transportèrent dans deux camions au petit village de Bellver. Les habitants prévenus accueillirent les hommes de la F. A. I. à coups de fusil.

Antonio Martín serait grièvement blessé et aurait été ramené mourant chez lui. Il y aurait en outre plusieurs blessés. On annonçait mercredi matin la mort de Martín, mais on attend encore la confirmation de cette nouvelle.

Conférence de Montreux

(Havas.) — Mercredi après-midi, en l'honneur de l'anniversaire de l'accession au trône du roi d'Egypte Farouk 1er, la délégation égyptienne a offert une réception aux délégués de la Conférence des capitulations, aux autorités cantonales et communales et aux représentants de la presse internationale.

Une réception

(Havas.) — Mercredi ont eu lieu à Rome, en présence de M. Mussolini, les cérémonies de la plantation d'un pin marquant le début des grands travaux de l'Exposition universelle de 1941 et de l'inauguration de la nouvelle cité du cinéma.

L'Italie prépare l'Exposition de 1941

(ag.) — Mercredi ont eu lieu à Rome, en présence de M. Mussolini, les cérémonies de la plantation d'un pin marquant le début des grands travaux de l'Exposition universelle de 1941 et de l'inauguration de la nouvelle cité du cinéma.

LES DIX MILLIARDS DES GRANDS TRAVAUX

Notre correspondant de Paris nous téléphone: La trêve parlementaire est prolongée à la suite du renvoi au 7 mai des interpellations relatives à la politique du gouvernement. Mais on ne sait pas encore si la pause deviendra une réalité. Tout dépendra de la tournure que prendra l'affaire des dix milliards de grands travaux réclamés par le ministère des finances.

Ce n'est pas seulement à Paris que ce dernier se fait entendre. A Limoges, les ouvriers du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de constructions ont voté un ordre du jour approuvant les initiatives prises par la fédération nationale et par la C. G. T. pour réclamer l'ouverture de grands travaux en volume suffisant, pour suivre l'action qui s'impose auprès des pouvoirs publics, obtenir satisfaction dans les demandes d'augmentation de crédits, ceux primitivement prévus pour l'exécution du plan de grands travaux étant notoirement insuffisants. L'ordre du jour demande qu'en même temps qu'un appel à l'opinion publique un emprunt soit lancé pour financer l'opération. Cet emprunt devra être en partie obligataire pour ceux dont la fortune dépasse cinq cent mille francs.

Tout porte à croire que le 1er mai ces revendications seront exprimées au cours des différentes manifestations privées. «L'Humanité» a publié, mercredi matin, un appel aux ouvriers afin de les inviter à réclamer samedi le programme des grands travaux que le gouvernement n'est pas en mesure de présenter sous cette forme massive et auquel pour sa part M. Vincent Auriol, ministre des finances, a fait encore allusion mercredi après-midi, à la commission des finances de la Chambre, en déclarant: «Il n'y a pas à faire appel à un quelconque emprunt forcé dont l'échec serait certain et dont la tentative dans les circonstances présentes serait contraire aux intérêts de la nation dont nous avons la charge et aux classes laborieuses que nous voulons servir et qui en ressentiraient un mortel contre-coup. Je l'ai déjà dit et je le répète. Chaque citoyen a le droit d'émettre des suggestions. Nous avons le devoir de les examiner, sans parti pris, dans le cadre et dans la limite déterminés par un programme qu'a adopté la majorité républicaine du pays. Mais soucieux de ne pas compromettre l'œuvre accomplie et de réaliser avec succès, dans une économie prospère l'entreprise projetée, nous avons également le devoir, un devoir de confiance, de tenir compte des réalités économiques et financières du présent et du souci de ne pas nous fermer l'avenir.»

La situation financière de la France

M. VINCENT AURIOL AFFIRME QUE LE DÉFICIT pour les neuf mois prochains n'excédera pas 1.400 MILLIONS

(Havas.) — Mercredi après-midi, le ministre des finances a été entendu par la commission des finances de la Chambre: «Le Parlement, a dit notamment M. Vincent Auriol, a donné au gouvernement les autorisations nécessaires d'émission. Jusqu'à présent, il était d'usage de permettre au ministre responsable d'agir dans le cadre de ces autorisations, mais voici qu'on demande la convocation immédiate de la commission des finances, comme si un péril imminent nous menaçait. Des journaux ont chaque jour annoncé une catastrophe, et certains ont affirmé que le ministre refusait de s'expliquer. Lundi le bruit a été répandu en Bourse que les membres du comité du fonds d'égalisation des changes venaient de me remettre leur démission. Il m'a été impossible de saisir les auteurs de ces manœuvres. C'est pourquoi je vous ai demandé la parole. Il m'est facile de prouver que l'ensemble des prévisions de trésorerie a été confirmé par les faits et que le gouvernement a été fidèle aux décisions prises le 5 mars dernier.»

Le ministre a ensuite exposé la situation de la trésorerie en avril dernier et les prévisions de trésorerie du 1er avril au 31 décembre. Il s'est longuement expliqué sur la situation de la trésorerie, concluant ainsi: «Du 1er janvier au 1er avril, le trésor a fait face à ses droits et les dépenses totales, soit 10 milliards 117 millions, ont été normalement couvertes dans le cadre des autorisations accordées.»

Le ministre aborde ensuite l'exposé des charges de la trésorerie jusqu'à la fin de l'année et a déclaré qu'en ce qui concerne les charges de l'Etat, il y a lieu de tenir les prévisions valables pour le reste de l'exercice. Puis, répondant à une question sur l'utilisation du produit du dernier emprunt et sur les dépenses de la défense nationale, M. Vincent Auriol a précisé que le produit définitif de l'emprunt a été de 8 milliards 847 millions. Les sommes engagées figurant à l'actif du trésor à la Banque de France au 15 avril s'élevaient à 3 milliards 600 millions. Il a ensuite souligné qu'aucun lien ne peut être établi entre la cadence de l'utilisation de l'emprunt et la cadence de la défense nationale avant la fin de l'exercice. Passant à l'exécution du budget, M. Vincent Auriol a déclaré que le déficit restant à couvrir au cours des neuf mois prochains ne devrait pas excéder 1 milliard 400 millions de francs et qu'il serait atténué par la plus-value fiscale et les plus-values à provenir du fait de l'Exposition.

Le ministre a fait ensuite connaître qu'au total les dépenses propres de l'Etat s'élevaient à environ 12 milliards 300 millions, et souligne qu'aujourd'hui une partie de ces charges est déjà couverte grâce aux comptes du trésor, qui dispose de plus de 3 milliards 300 millions, sans compter certaines possibilités, comme celles d'émettre la dernière tranche de 1 milliard et demi de l'emprunt à garantie de change. «Les besoins de l'émission, dit-il en terminant, seront donc couverts, et nous n'aurons, du fait de notre gestion, aucune difficulté.»

L'application de la semaine de 40 heures dans le commerce parisien

(Havas.) — De l'envoi spécial d'Havas: Une note publiée la nuit dernière dément que l'incendie de Guernica ait été provoqué par les bombes des avions nationaux, comme l'ont annoncé les Rouges. Cette note ajoute: «Comme il a déjà été dit plus de mille fois, le généralissime de la nouvelle Espagne respecte et respectera toujours les libertés traditionnelles du pays basque. Habitants d'Euzkadi, déposez les armes. Les nationaux ne désirent pas la destruction de votre beau pays, mais, au contraire, veulent le voir prospérer et fleurir. Chassez les chefs criminels qui vous mènent et qui ne désirent que votre destruction, votre ruine.»

(Tél. United Press.) — Les troupes rouges du secteur de Bujalaroz et d'Ebron ont ouvert les écluses du canal de Tina pour inonder les positions ennemies et forcer les nationaux à se replier. On est encore sans nouvelles sur l'efficacité de cette manœuvre.

Le gouvernement national proteste auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne

(Havas.) — On annonce qu'une protestation verbale a été faite auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Hendaye par un représentant des autorités de Salamanque contre la protection accordée aux navires marchands anglais le 23 avril par des vaisseaux de guerre britanniques. Le représentant de Salamanque, précise-t-on, a déclaré que ces vaisseaux escortaient les vapeurs «Mac Gregor», «Hamsterley» et «Stanbrook» et que, d'autre part, le destroyer «Fire Drake» avait pénétré dans la zone territoriale de trois milles. Il est possible qu'une protestation écrite fasse suite à cette communication verbale. Dans les milieux officiels on fait remarquer que les navires de guerre se trouvaient sur les lieux par hasard et que le «Fire Drake» n'avait pas été plus avant que la limite territoriale.

Pas de spectacles le 1er mai

(Havas.) — On annonce qu'une protestation verbale a été faite auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Hendaye par un représentant des autorités de Salamanque contre la protection accordée aux navires marchands anglais le 23 avril par des vaisseaux de guerre britanniques. Le représentant de Salamanque, précise-t-on, a déclaré que ces vaisseaux escortaient les vapeurs «Mac Gregor», «Hamsterley» et «Stanbrook» et que, d'autre part, le destroyer «Fire Drake» avait pénétré dans la zone territoriale de trois milles. Il est possible qu'une protestation écrite fasse suite à cette communication verbale. Dans les milieux officiels on fait remarquer que les navires de guerre se trouvaient sur les lieux par hasard et que le «Fire Drake» n'avait pas été plus avant que la limite territoriale.

Aux asiles de Lavigny

Une soirée intime et touchante s'est déroulée samedi soir aux asiles pour épileptiques de Lavigny. Comité, directeur et directrices, personnel des asiles et de la ferme, prenaient congé de Mlle Bertha Secretan, directrice de l'asile des enfants, et de Mlle Thérèse Crot, sa cuisinière. L'une et l'autre sont entrées au service des asiles en 1913 et pendant 24 ans se sont données complètement à une tâche toute faite de dévouement et d'abnégation. Mlle Secretan a été pour ses pensionnaires, — une cinquantaine en moyenne, — épileptiques et souvent anormaux, une véritable mère et les enfants qui lui étaient confiés, lui ont donné à plus d'une reprise et à leur façon des marques de profonde affection et de reconnaissance. Puisse Mlle Secretan et Crot jouir longtemps d'une retraite heureuse qu'elles ont bien méritée. Des souhaits de bienvenue ont été adressés le même soir à la nouvelle directrice de l'asile des enfants, Mlle Isabelle Dubois, institutrice et infirmière diplômée. Le président: M. Bauer, député.

LES DIX MILLIARDS DES GRANDS TRAVAUX

Un communiqué officiel mais peu concluant

Berne, 28 avril. (ag.) — Au sujet du vol de «Zeppelin» sur territoire suisse pendant les manœuvres de couverture de la frontière dans le canton de Schaffhouse, l'Office fédéral aérien communique: «Les autorités militaires n'avaient pris aucune mesure pour interdire le survol du territoire de manœuvres, ni pour les exercices de protection de frontière antérieurs.»

Jusqu'ici aucune mesure particulière n'a été prise en vue d'écarter les aéronefs. Par contre, des conditions spéciales ont été faites par l'Office fédéral aérien aux «Zeppelin», pour la circulation au-dessus du territoire suisse et, en particulier, leur inscription avant de survoler la Suisse. On a constaté que cette obligation n'a pas été respectée à l'occasion du vol de lundi.»

L'usine de construction de zeppelins, interrogée, a répondu ce qui suit: «L'aéronef «Graf Zeppelin» a fait le lundi 26 avril, de 16 h. 30 à 18 h. 20, un petit vol d'essai (essai de moteurs). L'aéronef a survolé le territoire allemand le long de la frontière suisse. Par suite du mauvais temps (grêle), l'aéronef a dû s'écarter de sa route vers le sud et a survolé à divers endroits le territoire suisse.»

L'Office fédéral aérien poursuit son enquête sur la violation de notre territoire par un zeppelin allemand

On nous téléphone de Berne: L'enquête ouverte par l'Office fédéral aérien n'était pas encore terminée mercredi soir. Le survol sur le champ d'exercice étant établi et reconnu par l'autorité compétente allemande, les investigations du bureau fédéral ne portent, pour le moment, que sur les conditions atmosphériques dans lesquelles s'est effectué le raid du zeppelin. Les résultats indiquent si ce dernier a commis une infraction au règlement. En outre, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'accès du champ aérien au-dessus de ces exercices n'est pas interdit aux avions. Mais le zeppelin est obligé de s'annoncer avant de passer la frontière. Il ne l'a pas fait en l'occurrence, parce que, à en croire la direction des ateliers de Friedrichshafen, le mauvais temps l'aurait obligé de passer la frontière, contrairement à son intention.

Il s'agit donc d'établir s'il est exact qu'un orage de grêle est la cause du survol inopiné. Notons que l'Office aérien ne saurait de son propre chef interdire l'accès du champ aérien. Mais sans doute le Département militaire fédéral, instruit par cette expérience fâcheuse, fera-t-il le nécessaire? Il se souviendra peut-être aussi à cette occasion d'un projet dont M. Pilet-Golaz a parlé, l'an dernier, au Conseil des Etats et qui devait prévoir la création d'un service spécial de surveillance dans les airs.

Ajoutons qu'à Berne on attend pour se prononcer le résultat de l'enquête et l'on ne peut tirer des renseignements recueillis jusqu'ici aucune conclusion. Cependant, si l'on veut bien croire à un concours fâcheux de circonstances, il n'en reste pas moins que ces coïncidences fréquentes paraissent suspectes.

La Suisse et la Conférence du travail

Genève, 28 avril. (ag.) — Mercredi la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur la dernière conférence internationale du travail, a siégé à Genève, sous la présidence de M. Lardelli (Grisons). La commission a adopté à l'unanimité le rapport en question.

LAUSANNE

ERRATUM. — Le prénom du jeune chef Beck dont nous avons annoncé le succès au Concours du Conservatoire de Paris est Richard et non Robert.

A propos d'un départ

Du Messager de l'Hôpital: Le Dr P.-H. Rossier vient d'être appelé aux fonctions de professeur extraordinaire de médecine interne à l'Université de Zurich et de directeur de la Policlinique de l'Hôpital cantonal. Son départ cause un grand vide dans notre maison. Ses hautes capacités et son dévouement pour les malades, son esprit de compréhension pour la tâche du personnel, son respect et sa déférence pour le ministère du chapelin font qu'il sera regretté par tous. Nous tenons à lui dire ici nos sincères regrets pour son départ et nos vives félicitations pour sa destination si honorifique et si méritée dont il vient d'être l'objet.

Portefeuille mystérieusement disparu

Mardi après-midi, un habitant d'une des localités vaudoises, était venu à Lausanne effectuer quelques achats. Rentré mardi soir chez lui, il a constaté mercredi matin que son portefeuille, contenant sept billets de cent francs, avait disparu. Il certifie qu'il n'a pas ouvert son portefeuille un seul instant à Lausanne et que, par conséquent, il lui a été dérobé, soit dans un magasin, dans le tramway ou encore dans le train. Plainte a été déposée auprès du juge instructeur.

Météo de Lausanne du 28 avril

Table with 4 columns: Baromètre, Thermomètre C., Humidité relative, Minim. nocturne. Values: 715, 5.2, 91, 9.1.

Monsieur Henry FIVAZ

survenu dans sa 79me année, après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu à Payerne, le jeudi 29 courant, à 15 heures. Culte à 14 h. 30. Domicile mortuaire: Les Tilleuls, Payerne. Fivaz & Cie, Payerne.

Monsieur WYRSCH, ancien pasteur à Nyon et Monsieur le Dr Adolphe WYRSCH à Genève, profondément touchés de tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés, présentent ici l'expression de leur chaleureuse reconnaissance à tous ceux qui ont pensé à eux dans leur deuil.

CONFÉRENCE JACQUES MENTHONNEX

C'est le mardi 4 mai à 20 h. 30, au Casino de Montbenon, que M. le pasteur Jacques Menthonnex, secrétaire général de «La Cause», fera la conférence que nous avons déjà brièvement annoncée, sur ce sujet: «Le communisme contre la chrétienté.» La conférence aura lieu sous le patronage de la Communauté d'action nationale et sera introduite par M. le conseiller national Frédéric Fauquier, tandis que M. Arthur Freymond remerciera le conférencier et clôturera la séance. Que tous ceux qui s'intéressent à ce grave problème réservent d'ores et déjà leur soirée du 4 mai.

A l'Ecole de pharmacie

M. Roger Freudweiler, récemment agrégé comme privat-docent à l'Ecole de pharmacie, a été présenté, mercredi matin, à l'Ecole de chimie, par M. R. Mellet, directeur de l'Ecole, en présence de M. E. Goly, recteur, de nombreux professeurs, pharmaciens et étudiants. M. Freudweiler est un ancien étudiant de l'Université et de l'Ecole de pharmacie qui obtint en 1931 son diplôme fédéral de pharmacien, après avoir travaillé comme assistant du laboratoire de toxicologie. Il a été assistant du professeur Goly, au laboratoire de pharmacie galéni que, et à l'Hôpital où il a préparé sa thèse sur l'ergot du seigle. Après avoir travaillé à Paris chez le Dr Perraud, il a été assistant à l'Ecole polytechnique à Zurich en 1935, à la pharmacie de l'Hôpital cantonal à Lausanne en 1934, a donné un cours de pharmacie galénique pendant la maladie du professeur Goly; il est maintenant chef de service de pharmacie à l'Hôpital. On lui doit divers travaux sur l'opothérapie, la nouvelle pharmacopée; son cours complet de pharmacologie; le cours de M. Benoit, directeur des Abattoirs, sur les organes d'origine animale.

Après des remerciements à la faculté et à ses professeurs, M. Freudweiler a ouvert son cours, consacré à l'examen des organes d'origine animale transformés en médicaments: préparations opothérapiques par des méthodes non physiologiques. La thérapie, que endocrinienne est devenue un immense domaine, dont tous les champs ne sont pas encore explorés. Les préparations opothérapiques peuvent être examinées et vérifiées au moyen d'agents physiques, chimiques par le microscope, par la spectrophotométrie. Cette intéressante leçon a été vivement applaudie.

Le 4me centenaire du Collège classique cantonal

A côté de la visite officielle du 5 mai par le Grand Conseil, le Collège classique cantonal fêtera, le vendredi 14 mai, le 400me anniversaire de sa fondation, en même temps qu'il inaugurera le magnifique bâtiment construit à son usage sur les terrains de Béthusy.

Cet événement, important dans la vie de Lausanne et de tout le canton, sera marqué par les manifestations ci-après: Vendredi 14 mai. De 8 h. 45 à 9 h. 45: Cortège des matras et des élèves du Valentin à la Cathédrale; à travers la ville, de 9 h. 30 précises: Célébration du 4me centenaire à la Cathédrale; prière, allocution du chef du Département de l'instruction publique et du directeur du collège; chants des élèves. La cérémonie est publique; les portes seront ouvertes à 9 heures. 11 heures. A Béthusy: remise du bâtiment par le chef du Département des travaux publics au chef du Département de l'instruction publique. Vu le manque de place, cette cérémonie est réservée aux invités. 14 h. 15. Représentation théâtrale par les élèves au Théâtre municipal. Un certain nombre de billets seront mis en vente dans le public. Un avis ultérieur fixera le jour où la location sera ouverte.

Une brochure commémorative paraîtra prochainement et sera distribuée aux élèves. Elle sera mise en vente en librairie. Un «Fonds du 4me centenaire» a été institué, dont les intérêts serviront à faciliter les études d'élèves bien doués, de familles très modestes. Les dons sont reçus avec reconnaissance par la Direction. Deux cartes postales, représentant l'ancien bâtiment et le nouveau, seront vendues au profit de ce fonds. Le public pourra visiter le bâtiment le samedi 15 mai et le dimanche 16 mai de 14 à 17 heures. La visite du vendredi matin est réservée aux invités.

LES RELATIONS ANGLO-BELGES

M. Eden met le Parlement au courant de ses conversations de Bruxelles

(Havas.) — Sur la demande du député travailliste Henderson, M. Eden a fait à la Chambre des communes une déclaration au sujet des récentes négociations avec la Belgique. Après une brève analyse de la note franco-anglaise remise à Bruxelles, le 24 avril dernier, le ministre des affaires étrangères a ajouté: «Les échanges de vues préparatoires qui ont précédé au lieu entre les signataires du traité de Locarno, en vue de négocier un nouveau pacte occidental de sécurité remplaçant ce traité, ont montré que dans tout nouvel instrument la Belgique souhaitait ne donner des garanties à aucun Etat et les quatre autres gouvernements participant aux négociations sont également prêts à admettre que la Belgique ne doit pas s'engager à garantir les autres Etats. Par conséquent, en raison de la longueur des négociations, pour un nouveau traité, il a été décidé de satisfaire aux désirs de la Belgique. J'ajouterais que la présente communication n'affecte en aucune façon les obligations d'un pays quelconque à l'égard de la Belgique. Il est expressément déclaré dans la note que si les engagements de ce pays, ni ceux de la France envers la Belgique, ni les engagements existant entre l'Angleterre et la France ne sont affectés.»

CANTON DE VAUD

«La Chanson Vaudoise» à Nice

«La Chanson vaudoise» est un chœur mixte de 23 chanteurs sélectionnés, recrutés dans l'Association cantonale du costume vaudois, portant tous authentique costume; elle est placée sous la direction de M. Carlo Boller. «La Chanson vaudoise» a été invitée à participer à une semaine de folklore et de manifestations musicales organisées du 18 au 20 mai à Grenoble et à Nice par le comité des Fêtes provinciales de France. Elle partira de Lausanne le 18 mai pour Nice, donnera des concerts dans cette ville et à Grenoble. Aux fêtes de Nice participent en outre, dix nations et vingt groupes costumés des provinces françaises. Le retour est prévu pour le mercredi 19 à 23 heures 38, à Lausanne.

Aux asiles de Lavigny

Une soirée intime et touchante s'est déroulée samedi soir aux asiles pour épileptiques de Lavigny. Comité, directeur et directrices, personnel des asiles et de la ferme, prenaient congé de Mlle Bertha Secretan, directrice de l'asile des enfants, et de Mlle Thérèse Crot, sa cuisinière. L'une et l'autre sont entrées au service des asiles en 1913 et pendant 24 ans se sont données complètement à une tâche toute faite de dévouement et d'abnégation. Mlle Secretan a été pour ses pensionnaires, — une cinquantaine en moyenne, — épileptiques et souvent anormaux, une véritable mère et les enfants qui lui étaient confiés, lui ont donné à plus d'une reprise et à leur façon des marques de profonde affection et de reconnaissance. Puisse Mlle Secretan et Crot jouir longtemps d'une retraite heureuse qu'elles ont bien méritée. Des souhaits de bienvenue ont été adressés le même soir à la nouvelle directrice de l'asile des enfants, Mlle Isabelle Dubois, institutrice et infirmière diplômée. Le président: M. Bauer, député.

LES DIX MILLIARDS DES GRANDS TRAVAUX

Un communiqué officiel mais peu concluant

Berne, 28 avril. (ag.) — Au sujet du vol de «Zeppelin» sur territoire suisse pendant les manœuvres de couverture de la frontière dans le canton de Schaffhouse, l'Office fédéral aérien communique: «Les autorités militaires n'avaient pris aucune mesure pour interdire le survol du territoire de manœuvres, ni pour les exercices de protection de frontière antérieurs.»

Jusqu'ici aucune mesure particulière n'a été prise en vue d'écarter les aéronefs. Par contre, des conditions spéciales ont été faites par l'Office fédéral aérien aux «Zeppelin», pour la circulation au-dessus du territoire suisse et, en particulier, leur inscription avant de survoler la Suisse. On a constaté que cette obligation n'a pas été respectée à l'occasion du vol de lundi.»

L'Office fédéral aérien poursuit son enquête sur la violation de notre territoire par un zeppelin allemand

On nous téléphone de Berne: L'enquête ouverte par l'Office fédéral aérien n'était pas encore terminée mercredi soir. Le survol sur le champ d'exercice étant établi et reconnu par l'autorité compétente allemande, les investigations du bureau fédéral ne portent, pour le moment, que sur les conditions atmosphériques dans lesquelles s'est effectué le raid du zeppelin. Les résultats indiquent si ce dernier a commis une infraction au règlement. En outre, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'accès du champ aérien au-dessus de ces exercices n'est pas interdit aux avions. Mais le zeppelin est obligé de s'annoncer avant de passer la frontière. Il ne l'a pas fait en l'occurrence, parce que, à en croire la direction des ateliers de Friedrichshafen, le mauvais temps l'aurait obligé de passer la frontière, contrairement à son intention.

Il s'agit donc d'établir s'il est exact qu'un orage de grêle est la cause du survol inopiné. Notons que l'Office aérien ne saurait de son propre chef interdire l'accès du champ aérien. Mais sans doute le Département militaire fédéral, instruit par cette expérience fâcheuse, fera-t-il le nécessaire? Il se souviendra peut-être aussi à cette occasion d'un projet dont M. Pilet-Golaz a parlé, l'an dernier, au Conseil des Etats et qui devait prévoir la création d'un service spécial de surveillance dans les airs.

La Suisse et la Conférence du travail

Genève, 28 avril. (ag.) — Mercredi la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur la dernière conférence internationale du travail, a siégé à Genève, sous la présidence de M. Lardelli (Grisons). La commission a adopté à l'unanimité le rapport en question.

LAUSANNE

ERRATUM. — Le prénom du jeune chef Beck dont nous avons annoncé le succès au Concours du Conservatoire de Paris est Richard et non Robert.

A propos d'un départ

Du Messager de l'Hôpital: Le Dr P.-H. Rossier vient d'être appelé aux fonctions de professeur extraordinaire de médecine interne à l'Université de Zurich et de directeur de la Policlinique de l'Hôpital cantonal. Son départ cause un grand vide dans notre maison. Ses hautes capacités et son dévouement pour les malades, son esprit de compréhension pour la tâche du personnel, son respect et sa déférence pour le ministère du chapelin font qu'il sera regretté par tous. Nous tenons à lui dire ici nos sincères regrets pour son départ et nos vives félicitations pour sa destination si honorifique et si méritée dont il vient d'être l'objet.

Portefeuille mystérieusement disparu

Mardi après-midi, un habitant d'une des localités vaudoises, était venu à Lausanne effectuer quelques achats. Rentré mardi soir chez lui, il a constaté mercredi matin que son portefeuille, contenant sept billets de cent francs, avait disparu. Il certifie qu'il n'a pas ouvert son portefeuille un seul instant à Lausanne et que, par conséquent, il lui a été dérobé, soit dans un magasin, dans le tramway ou encore dans le train. Plainte a été déposée auprès du juge instructeur.

Météo de Lausanne du 28 avril

Table with 4 columns: Baromètre, Thermomètre C., Humidité relative, Minim. nocturne. Values: 715, 5.2, 91, 9.1.

Monsieur Henry FIVAZ

survenu dans sa 79me année, après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu à Payerne, le jeudi 29 courant, à 15 heures. Culte à 14 h. 30. Domicile mortuaire: Les Tilleuls, Payerne. Fivaz & Cie, Payerne.

Monsieur WYRSCH, ancien pasteur à Nyon et Monsieur le Dr Adolphe WYRSCH à Genève, profondément touchés de tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés, présentent ici l'expression de leur chaleureuse reconnaissance à tous ceux qui ont pensé à eux dans leur deuil.